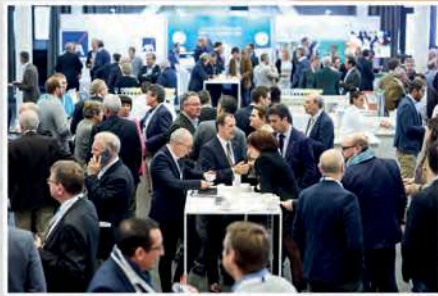


Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Trophées Decavi
de l'assurance
Non-Vie 2018 - P.12



Courtier
Digital ?
Humain



Principium N°4
Avril 2018

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128

CONGRÈS FEPRABEL 2018

« Courtier Digital ? Humain avant tout ! »

P.18





PortiSign on Mobile

Comme Sophie, passez à la signature électronique !



✓ USE IT NOW !



Avec PortiSign on Mobile, Portima a créé la première solution de signature électronique sur smartphone pour les contrats d'assurance.

Reconnue conforme à la réglementation européenne eIDAS, la signature via PortiSign on Mobile a la même valeur qu'une signature manuscrite et ne peut donc pas être contestée.

Proposez dès aujourd'hui PortiSign on Mobile à vos clients et gagnez un temps précieux tout en augmentant votre productivité !

Découvrez comment devenir un courtier 4.0 en surfant sur www.brio4you.be/fr/portisign



Sommaire - Avril 2018

PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

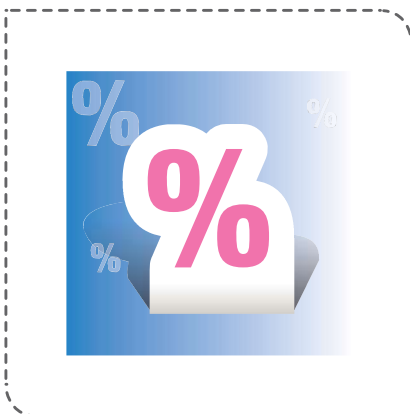
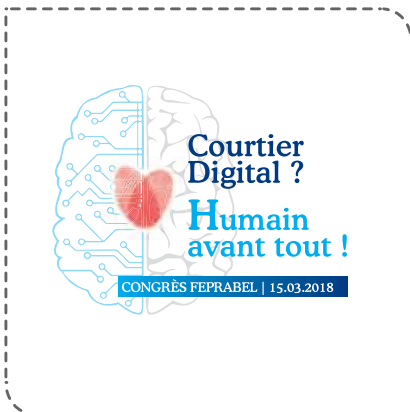
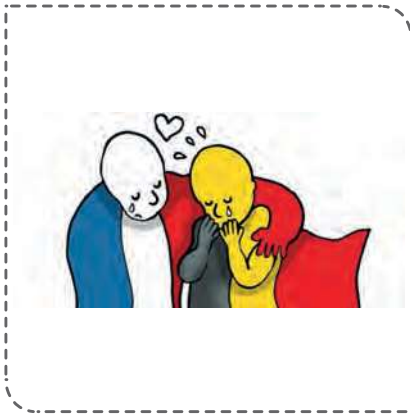
- P.5 Éditorial : À l'heure des choix
- P.6 En Bref

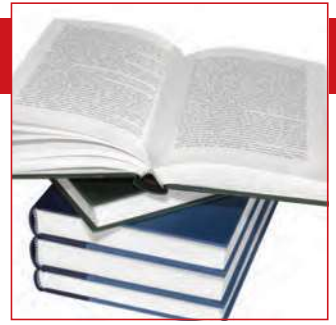
INFORMATIONS

- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : Victimes des attentats du 22 mars 2016
- P.10 Questions de Principium : Dorsan van Hecke, Chief Distribution Officer Generali Belgium
- P.12 Événement : Trophées Decavi de l'assurance Non-Vie 2018
- P.18 Événement : Le congrès FEPRABEL 2018, quel beau succès !
- P.30 Brocom : Le courtage : bilan 2017 et perspectives 2018
- P.34 Les rendements 2017 en branche 21 - Une baisse continue
- P.36 Téléphonie : Feprabel Brabant wallon : le Courtier digital, humain avant tout !
- P.40 Risk management : Le coût du risque : souvent insaisissable !
- P.42 Focus à l'international : Assurance internationale
- P.43 Photo numérique : Quel format d'images utiliser lors des prises de vue : RAW ou JPEG ?

DIVERS

- P.46 L'assurance dans les médias
- P.48 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.50 Auto : Nissan Leaf 2, bien plus... bien mieux
- P.51 Renseignements FEPRABEL/Principium





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.larciergroup.com

Code des assurances 2018

Le présent ouvrage rassemble l'ensemble des textes légaux et réglementaires en vigueur en Belgique applicables en matière d'assurance. Destiné tant aux étudiants qu'aux praticiens (avocats, magistrats, juristes de compagnies d'assurances, courtiers, agents...), il répertorie successivement la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances et tous les textes législatifs et réglementaires concernant l'assurance incendie, la couverture des catastrophes naturelles, des actes de terrorisme et des accidents technologiques,

l'assurance automobile, l'assurance des risques de la vie privée et professionnels, les assurances protection juridique, crédit-caution ainsi que l'assurance sur la vie, l'assurance des accidents du travail et les assurances maritimes.

ISBN : 978-2-80790-309-8

Nombre de pages : 1492

Année édition : 2018

Prix : 70 €

Auteurs : Bernard Dubuisson et Vincent Callewaert.



Plus d'info ? www.larciergroup.com

Actualités en droit des assurances

La matière des assurances ne cesse d'évoluer. Cet ouvrage a pour objectif d'apporter aux praticiens un regard actualisé sur certaines d'entre elles.

L'assurance incendie constitue l'une des assurances légalement non obligatoire les plus souscrites. Année après année, elle continue pourtant à susciter un contentieux nourri. Une clarification de certaines problématiques et les principales avancées de la jurisprudence récente seront soulignées.

ISBN : 978-2-80790-255-8

Nombre de pages : 172

Année édition : 2017

Prix : 92 €

Auteurs : Aline Charlier, Bernard Dewit, Dominique Fairon, Marc Snoeck, Catherine Van Gheluwe et Christophe Verdure. Sous la coordination de Nathalie De Wulf.



À l'heure des choix

L'équilibre et l'efficacité, la sécurité et l'agilité, l'humain et le digital. Ce n'est pas l'heure des choix, mais de l'harmonie entre ces concepts.

Confirmations

La conclusion que l'on peut tirer de notre congrès 2018, est que le « ? » a disparu. En effet le thème du congrès était « COURTIER DIGITAL ? HUMAIN AVANT TOUT ! ».

Nous en sommes tous convaincus, dans le futur ce sera « COURTIER DIGITAL. HUMAIN AVANT TOUT. »

Le digital est devenu **une évidence et une nécessité. Ce sera digital ET humain.**

Perceptions

Lors de ce congrès, nous avons aussi interrogé la salle, voici les résultats.



La majorité pense que nous sommes prêts, ce qui est sans doute vrai puisque notre arsenal législatif est bien fourni. Nous sommes le seul pays à avoir transposé MiFID (dans

Twin Peaks II) en anticipant la DDA en 2013. Le problème est que l'Europe a décidé de ne pas appliquer MiFID à l'assurance, mais d'en reprendre certains éléments importants qui se retrouvent dans la DDA. C'est ce qui s'appelle de la surréglementation !



À nouveau la salle a trouvé cette réglementation dangereuse, car elle étouffe le secteur sans réelle valeur ajoutée pour le consommateur, bien au contraire l'abondance d'informations tue l'information pertinente et la surcharge administrative va tuer le vrai service et le conseil pertinent.



Malgré cela le secteur s'est mis en ordre et une majorité des répondants est prête pour un contrôle, l'important n'étant pas le contrôle, mais le fait que malgré les difficultés, le secteur a la volonté de suivre scrupuleusement la réglementation.



« On sait mettre en œuvre de plus en plus de technologies innovantes. Bientôt, on pourra même identifier l'individu à partir de ses odeurs corporelles. La technologie évoluée nous mettra enfin à égalité avec notre chien. Il n'y aura plus qu'à stocker ça sur une puce ! »

« Mon chat m'a dit, mon chien m'a dit » - **Didier Hallépée**



Actions

Et pendant ce temps, la mise à mort du réseau RECORD BANK se déroule dans l'indifférence générale. Le groupe ING pousse même l'audace à sponsoriser la semaine des entrepreneurs du 23 au 26 avril. Quand le fossoyeur de plus de 800 PME en Belgique ET d'une perte d'emploi de plus de 2000 personnes prétend créer des entreprises, nous atteignons le sommet du cynisme et de la logique économique. En plus le groupe (ING Belgique) remonte aux Pays-Bas des dividendes monstrueux. Le Baron Lambert et les pères de la Banque de Bruxelles doivent se retourner dans leurs tombes.

Mais notre combat continue, l'audience en référé de l'action que FEPRABEL mène contre ING/RECORD est fixée au 26 avril. À suivre.

Patrick Cauwert
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be